



CSE : Rôle, importance et fonctionnement dans la continuité et reprise d'activités

Programme

Objectifs de formation

Le fonctionnement et les activités des CSE sont, comme toute institution fortement impactées par l'épidémie de Covid-19 alors que le dialogue social est un des éléments de la gestion de la crise actuelle et de la reprise d'activité qui va suivre.

L'objectif de cette formation est de donner ou de rappeler aux CSE les éléments de connaissance nécessaires pour contribuer à la définition des « plans de continuité et de reprise d'activités » et adapter ses actions au contexte nouveau posé par cette épidémie.

Public & prérequis

Cette formation concerne les membres du bureau, secrétaire, trésoriers, les autres élus, les présidents et responsables RH.

Durée

½ journée (renouvelable selon les besoins identifiés)

Contenu de formation

1. Fonctionnement de l'instance, organisation du CSE

Rappel des règles concernant la mise en place du secrétaire et du bureau. Point sur le fonctionnement des commissions.

Organisation des réunions internes et avec l'employeur : planning, utilisation des moyens de visio conférence.

Communication avec les salariés : modalités de diffusion des informations du CSE aux salariés, mise en place de « permanences à distance ».

Gestion du budget du CSE : impact budgétaire de la situation, remise à jour des budgets.

Heures de délégation : fonctionnement à mettre en place.

2. Activité économique

Consultations et informations sur les éléments liés à la situation :

Impact sur l'activité de l'entreprise

Impact sur le temps de travail : Mise en place du télétravail, activité réduite

Droit d'alerte économique

3. Sécurité et conditions de travail

Droit de retrait

Actualisation du DUER

Gestion des risques psychosociaux liés à la situation et à la reprise

Contenu de formation (suite)

4. Activités sociales et culturelles

Réorientation possible du budget d'activité sociale et culturelle vers les besoins nés de la crise : contenu, conditions de mise en œuvre, limites.

5. Réclamation du personnel

Traiter avec l'employeur les situations particulières.

Méthodes pédagogiques utilisées

Un questionnaire préalable est adressé aux participants pour identifier leurs attentes.

Un support est diffusé par voie électronique à l'issue de la formation pour reprendre les principaux éléments de contenu évoqué au cours de la réunion.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Cette formation est réalisée à distance via la plateforme (Zoom).

Elle est animée par François C. Diplômé de Sciences Po Paris et de l'ESSEC, détenteur d'un DU de Coaching, François a connu en tant que DRH et manager des situations de crise ou de transformation importante dans des grands groupes ou des PME. Sa pédagogie, certifiée Funny Learning lui permet d'aborder efficacement des publics très différents.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation

Suivi	Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
Evaluation	Une évaluation des compétences acquises par chaque stagiaire sera réalisée durant et/ou à la fin de la session de formation.
Validation	Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.